

SEANCE DU 28 JUILLET 2010

- 1) Transformation d'un logement en école de musique et salle de répétitions – Avenants au marché

--ooOoo--

PRESENTS : M. Gérard CRONENBERGER, Maire - M. Mathieu THOMANN, Mme Françoise HORNY, M. Jean-Marc BETTINGER, Mme Martine DIETRICH, M. Guy BAUER, Maires Adjoints - Mmes Denise STOECKLÉ, Christine HENRY, Rose STUPPFLER, MM. Pascal FLEITH, Pierre FUCHS, Marc OTTENWAELDER, Bruno STEPHAN, Mmes Isabelle FUCHS, Delphine CAPRIN, Carine RÉMOND, MM. Christophe STOECKLÉ, Arnaud MARCHAND, Bernard MEYER, Mmes Marcelle SCHMIDT, Liliane SCHUHMACHER, M. Michel DIETRICH, Mme Madeleine ESCHBACH, Conseillers -

ABSENTES EXCUSEES : Mme Patricia MIGLIACCIO, Maire Adjoint, Mme Elisabeth LISSE, Conseillère –

ABSENTS : Mme Suzanne GERBER, M. Rémi WESSANG, Conseillers –

PROCURATION : Mme Patricia MIGLIACCIO, Maire Adjoint, donne procuration à Mme Denise STOECKLÉ, Conseillère, - Mme Elisabeth LISSE, Conseillère, donne procuration à Mme Martine DIETRICH, Maire Adjoint -

--ooOoo--

Mercredi 28 Juillet 2010 à 19 heures, le Conseil Municipal s'est réuni à l'Hôtel de Ville pour une séance ordinaire sous la présidence de M. Gérard CRONENBERGER, Maire.

Après avoir souhaité la bienvenue aux personnes présentes, Monsieur le Maire aborde l'ordre du jour.

1°) TRANSFORMATION D'UN LOGEMENT EN ÉCOLE DE MUSIQUE ET SALLE DE RÉPÉTITIONS – AVENANTS AU MARCHÉ

Rapporteurs : M. Mathieu THOMANN, 1^{er} Maire Adjoint et M. Luc BOUTANTIN, architecte et maître d'œuvre

Des avenants sont proposés par le maître d'œuvre dans le cadre des travaux de transformation d'un logement de l'école du Centre en école de musique et salle de répétitions.

Marchés de travaux									
1 Lot	2 Entreprise				3 Marchés approuvés en € HT	4 Avenants approuvés en € HT	5 Avenants proposés		6 Total 3+4+5
							Objet	Montant HT	
02.	Charpente bois	OLRY ARKEDIA	68230	TURCKHEIM	8 055,00	5 651,00	Réalisation tête de solive ; reprise de corniches	1 616,00	15 322,00
03.	Zinguerie - étanchéité	SCHOENENBERGER	68027	COLMAR	27 463,41	8 857,10	Découpe de la cornière ; travaux de zinguerie ; démolition du conduit de fumée bât. B	7 135,76	43 456,27
06.	Menuiserie bois	SPINDLER	68320	KUNHEIM	19 420,02	-	Pose supplémentaire de panneaux acoustiques ; pose cache collecteur + trappe d'accès combles	7 656,66	27 076,68
08.	Electricité	PREST'ELEC	68340	RIQUEWIHR	19 151,00	-	Mise en place d'un coffret extérieur ; alimentation brise soleil ; installation alarme type 4 ; installation VMC 1 ^{er} étage bât. B	7 318,00	26 469,00
	Total				74 089,43	14 508,10		23 726,42	112 323,95

Suite à l'exposé de M. Mathieu THOMANN, 1^{er} Maire Adjoint, et de M. Luc BOUTANTIN, architecte et maître d'œuvre, et après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Par 21 voix pour, 0 voix contre, 4 abstentions

- **APPROUVE** la conclusion des avenants tels que décrits dans le tableau ci-dessus ;
- **AUTORISE** M. le Maire ou son représentant à signer ces avenants et toutes pièces y relatives.

Au cours du débat :

M. BOUTANTIN précise qu'avec ces avenants, le montant total des travaux s'élève à 511 392,90 € HT, pour un montant estimatif de 515 000 € HT. Il ajoute que l'ensemble des lots sera achevé avant la rentrée scolaire, sauf l'escalier de secours, qui ne pourra pas être posé avant le 15 septembre 2010. M. BOUTANTIN assure qu'il s'agit-là des derniers avenants.

Il est rappelé que les locaux devaient être opérationnels le 1^{er} septembre 2010.

En ce qui concerne le 1^{er} étage et les combles du bâtiment B, M. Mathieu THOMANN, 1^{er} Maire Adjoint, indique qu'il n'y a pas de projet actuellement.

M. le Maire conclut qu'il y a toujours des surprises dans la réhabilitation de bâtiments anciens et qu'à terme, il faudra prévoir la réfection complète des toitures des 3 bâtiments de l'école du Centre. Cependant, il estime que sur le plan esthétique, cette réhabilitation est une réussite. Il souhaite que les conseillers municipaux délégués dans les écoles soient des relais efficaces d'information auprès des parents d'élèves. Du fait du retard pris par le chantier, l'inauguration prévue le 11 septembre 2010 doit être reportée.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Maire clôt la séance à 19 heures 20.

La soirée s'est poursuivie autour du verre de l'amitié offert par Mme Madeleine ESCHBACH, qui a fêté son anniversaire récemment.